Le Courrier du Loiret, 23 janvier 2020

Santé, il y a urgence !

L'exemple de la Saône-et-Loire

Le salariat est-il la solution ?

Lors d'une conférence donnée à Pithiviers le 11 octobre 2018, le docteur Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France, a évoqué comme remède à la désertification médicale le salariat de médecins. Il a cité en exemple le projet de la Saône-et-Loire. Alors, est-ce que cela fonctionne vraiment ?

Christophe Prudhomme, porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France, a présenté le seul à valoir le projet médical du département de la Saône-et-Loire, situé en Bourgogne-Franche-Comté. Le président de la République, Emmanuel Macron, a lui aussi cité le dispositif mis en place par le conseil départemental lors du Congrès des maires.

La Saône-et-Loire compte 553.585 habitants et 358,4 médecins pour 100.000 habitants selon la cartographie du Conseil national de l'ordre des médecins. Pour mieux comprendre comment le Département a réussi à recruter 50 médecins généralistes en moins de quatre ans, nous avons contacté le président du conseil départemental, André Accary : « En 2015, nous avons fait un état des lieux. Le constat était que 50 % des médecins allaient arriver à l'âge de la retraite en 2018 et que de nombreux territoires, principalement ruraux, un projet de santé », indique le président de la Saône-et-Loire. Durant un peu plus d'un an, la collectivité a ainsi travaillé à la création de ce modèle. Cinq centres de santé territoriaux ont ainsi été montés et, à ce jour, 19 antennes ont été ouvertes et sont prévues à terme. « Il y a cinq à sept médecins par centre, au minimum, à partir de là. Ils se déplacent dans les antennes. Le but est de reconstituer le maillage. C'est fait en intelligence avec les médecins libéraux, on ne place des antennes que là où il y a des besoins », indique André Accary.

Le salariat, un système qui attire de plus en plus les médecins. PHOTO : JÉRÔME FELLENSZTEJN

Mais alors, comment le Département a-t-il réussi à recruter 50 médecins ? « Il n'y a pas de recette miracle », confie le président. Prospection dans les facultés, achat de publicité dans les magazines spécialisés, l'élu bourguignon n'a pas ménagé ses efforts. « C'est grâce à la presse aussi et à la déclaration d'Emmanuel Macron au congrès des maires, cela a permis de faire connaître le dispositif », se réjouit-il.

La prochaine étape devrait venir de Lille, Lyon ou encore Marseille : « On se concentre sur le Sud-Est, on ne va pas prospecter dans les départements très fragilisés », précise André Accary. « Venez en Saône-et-Loire faire ce pour quoi vous avez été formés, le reste, on s'en occupe », c'est avec cette phrase que le président du Département séduit les jeunes médecins. « On fait ce qu'il faut pour les aider à s'installer », ajoute l'élu.

Mais pour cela, pas de construction pour ce projet de santé : « On dit partout qu'il faut construire. Mais on n'a pas besoin, ce qu'il faut ce sont des praticiens. J'ai lancé un appel aux maires pour savoir s'ils avaient des locaux disponibles pour faire des cabinets et on n'en a pas eu beaucoup », précise le président. André Accary lance le recrutement de médecins de dix en dix : « On a fait ouvrir les postes pour monter à 60 ».

« C'est vraiment une entreprise à part dans le Département, il y a un esprit startup », confie André Accary.

Financièrement, le procédé est simple, le Département encaisse les consultations et rémunère ensuite le médecin avec les remboursements à l'acte de l'assurance-maladie.

Le président annonce qu'il va lancer en juin, le deuxième étage de son projet, mais ne souhaite pas en dire plus pour l'instant.

CAMILLE CORUMO

Le point de vue de…

Marc Goudet

Président du conseil départemental du Loiret

Des solutions variées

« Nous avons 30 médecins en plus de 55 ans. Quelle solution ? On ne va pas annoncer un recrutement de 150 médecins, on ne fera pas de grande annonce. Il faut être complémentaire. Il y a des solutions à trouver, elles sont variées. On travaille depuis des années. Le Département propose un lit pour les primo-installées. Pour obtenir une aide, les médecins doivent s'engager à rester cinq ans sur le territoire. Nous avons aussi des logements vacants dans les collèges que nous pouvons mettre à disposition pendant les stages. »

Le point de vue de…

Jean-Pierre Sueur

Sénateur du Loiret

Oser le volontarisme

« Il y a toute une série de mesures prises par le gouvernement, mais elles ne vont pas si vite ou suffisent. Relever le numerus clausus ne paraît être une nécessité. L'idée du salariat des médecins, après tout, pourquoi pas. C'est une solution qui mérite d'être étudiée. Il faut poser la question du dire aux étudiants que l'on va les aider pour leurs études et en contrepartie, ils s'engagent à exercer cinq ou dix ans là où il y a des besoins, ce n'est pas aberrant. Il ne faut pas renoncer aux mesures volontaires même si elles soulèvent des réactions négatives. Rien ne sert de se voiler la face, il y a des déserts médicaux. Il y a des communes Montagnes que dans le Loiret. Il n'y a pas d'égalité par rapport à la santé. Ce qui m'a fait souvenir cette problématique, c'est la fermeture de la maternité de Pithiviers. Ce n'est pas passé. C'est une décision que je n'ai jamais comprise et que j'ai toujours dénoncée. »

La Région veut salarier 150 médecins d'ici 2025

« Nous sommes la première Région à prendre une décision de cette nature », lance François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. La collectivité a en effet annoncé qu'elle souhaite salarier 150 médecins généralistes d'ici 2025, « une centaine chaque année », précise le président. « C'est pour nous une priorité, il faut que 2020 soit une année de lancement », indique François Bonneau.

François Bonneau, président de la Région.

Ce projet s'inscrit dans la démarche de mobilisation Région 100 % Santé. « Il y a déjà 100 maisons de santé, nous irons jusqu'à 125 », rappelle François Bonneau. Ces structures abritent essentiellement des médecins en pratique libérale. « Les arrivées se font aujourd'hui dans des lieux de pratiques collectives. Les médecins s'installent très rarement seuls quelque part désormais », constate le président.

Autre constat, les praticiens recherchent de plus en plus le statut salarié. « Ils veulent affermir leur expérience avant d'aller vers une installation géographique », indique l'élu. Dans une démarche de complémentarité avec la pratique libérale et parallèlement à la création de maisons de santé, la Région va donc lancer le recrutement de médecins dès cette année. « Fin 2020, nous aurons le support, les premiers professionnels engagés et nous aurons travaillé sur la carte », décrit François Bonneau. Une attention particulière sera portée sur les collectivités qui font état d'un besoin, plusieurs se sont déjà manifestées avec une quinzaine de lieux d'implantation suggérés. Jusqu'à 30 centres de santé pourraient ouvrir pour accueillir les praticiens.

« Nous ferons appel aux collectivités pour les locaux », précise le président. Concernant le financement de ce système, le coût de lancement est estimé à 250.000 €.

« C'est un projet très novateur. Cela nous a amené une visibilité au niveau national. Il va nous permettre concurrencer à accroître l'attractivité de la région », conclut François Bonneau qui affiche une volonté d'être dans l'anticipation : « Il ne faut pas attendre d'avoir touché le fond de la piscine pour remonter. L'Etat n'a pas anticipé, il n'a pas assuré la répartition des médecins sur le territoire », dénonce-t-il.

C. C.

Le maire de Pithiviers veut aussi salarier des médecins

« Ouverte de la médecine, c'est le salariat », a déclaré le maire sarkozyste de Pithiviers, Philippe Naillenl, lors d'une réunion publique de sa liste Nous citoyens réussir pour Pithiviers. Le candidat souhaite créer trois postes de médecins généralistes salariés à Pithiviers. « Nous allons aller chercher des médecins salariés. On les trouvera », a-t-il affirmé, tout en indiquant avoir inscrit au budget 150.000 € pour le recrutement. « On a les locaux », a précisé le maire sortant.

Phoca PDF